

PROCES VERBAL

REUNION DU BUREAU

DU CROS

du 07 janvier 2008 à 18 heures 30

à l'ENSAM

à CHALONS EN CHAMPAGNE

◆◆◆◆◆

Membres du Bureau présents : M^{mes}
CHARLIER, MORLET, et TEDESCHI, MM.
ATTAFI, BUSSY, COLLOT, GRASMUCK,
LAURENT, LEQUEUX, MOREAUX,
PREVOST, RENOUX, ROTHIER et VILLE.

Membre du Bureau absent : M. SOIN

Invités présents : Mmes BERTRAND et
BOTELLA, M. RIGAUDEAU.

Invité excusé : Docteur MOURET.

◆◆◆◆◆

Le quorum étant atteint, Monsieur ROTHIER ouvre la réunion à 18 heures 40 en présentant ses meilleurs voeux. Il remercie les membres d'être présents.

I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU 03/12/07

Aucune remarque n'étant formulée sur le projet de procès-verbal de la réunion du Bureau du 03 décembre 2007, Monsieur PREVOST procède à l'approbation de ce procès verbal.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

II – INFORMATIONS GENERALES

➤ Référent territorial :

Le Président fait part au Bureau de la volonté du CNOSF de faire évoluer le profil des postes de chefs de projet créés il y a 7 ans dans les CROS vers un profil de « référent territorial ». Dans ce cadre et dès janvier 2008, la mission « Animation Territoriale » du CNOSF s'est vue confiée le soin de formaliser avec nous les objectifs à atteindre ainsi que les procédures de suivi à mettre en œuvre.

Compte tenu du travail déjà réalisé en 2007, le CNOSF nous versera une aide d'un montant de 6 000 € au titre du financement de l'actuel chef de projet.

Cette aide sera reconduite en 2008 dans le cadre de modalités à déterminer sur la future collaboration entre le CROS et le CNOSF.

➤ Jeux Régionaux des Jeunes 2007 :

Le 20 décembre 2007, le Conseil Régional a adressé au CROS un courrier de notification de perception induite d'une somme de 9 427,97 euros au motif que la quasi-totalité des factures produites sont libellées à l'UNSS et non au CROS qui est le bénéficiaire de la subvention.

Monsieur ROTHIER rappelle que lors de la réunion du Bureau en date du 05 février 2007, il avait bien été stipulé que le CROS serait porteur du projet, assurerait la partie administrative et financière alors que l'UNSS assurerait la partie technique et pratique.

Madame MORLET précise qu'il était difficile pour l'UNSS de faire libeller certaines factures à l'UNSS pour la partie financée au titre du CNDS qui lui a été versé directement et l'autre partie au CROS pour la subvention du Conseil Régional versée à ce dernier.

Messieurs BUSSY et ROTHIER proposent de rencontrer le Conseil Régional pour trouver une solution satisfaisante.

➤ Commission CNDS, Aides aux Liges et Aides Individuelles : remplacement de Monsieur VINCENT

Monsieur VINCENT (Football) ne pouvant plus, pour raison de santé, se rendre aux réunions de la commission interne du CROS, Monsieur

HAZEAUX, Président de la Ligue de Football, demande s'il peut représenter Monsieur VINCENT.

Monsieur LAURENT, Président de ladite commission, et le Bureau acceptent à l'unanimité.

III - PREPARATION DU COMITE DE DIRECTION DU MEME JOUR

Monsieur ROTHIER procède à la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur PREVOST propose de traiter la proposition de modification des statuts avant les finances, ce qui est accepté.

Monsieur GRASMUCK demande si le problème de l'horaire (15 heures) des réunions de commissions régionales CNDS a été abordé lors de la dernière réunion du 18 décembre 2007, justement fixée à 15 heures. Monsieur LAURENT rapporte que le principe de fixer ces réunions une fois sur deux à 15 heures et vers 18 heures 30/19 heures a été retenu, sachant que les réunions les plus importantes seront fixées plutôt à 18 heures 30/19 heures, les Directions Départementales Jeunesse et Sports argumentant qu'elles ont une longue route à faire.

Monsieur RENOUX demande que l'on fasse remonter au CNDS national le mécontentement général en ce qui concerne la part territoriale amputée de la somme affectée pour les actions en milieu scolaire dans le cadre du dispositif d'accompagnement éducatif.

A 19 heures, Monsieur ROTHIER clôt le Bureau et invite les membres du Comité de Direction à prendre place.

Le Président,


Serge ROTHIER

Le Secrétaire Général


Christian PREVOST

*
* *
*